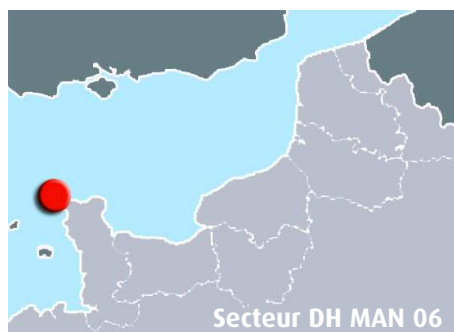




Récifs et Landes de la Hague

Extension du site FR2500084

Façade maritime
Manche - Mer du Nord



Date d'inscription par l'Union Européenne
31/10/2008

Région littorale
Basse-Normandie

Département littoral
Manche

Communes littorales

Auderville
Beaumont-Hague
Digulleville
Eculleville
Gréville-Hague
Herqueville
Jobourg
Omonville-la-Petite
Omonville-la-Rogue
Saint-Germain-des-Vaux
Urville-Nacqueville
Vauville

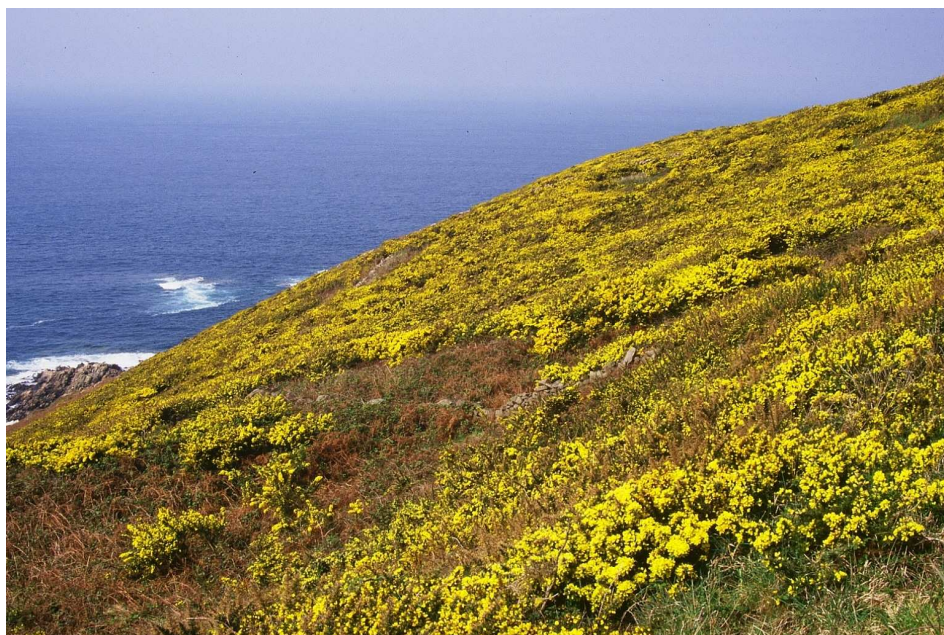
Superficie de l'extension
4 991 ha (49,91 km²)

Espace marin de l'extension
100 %

Profondeur maximale
82 m

Patrimoine naturel remarquable
Récifs à laminaires...

Principaux usages
Pêche professionnelle et de loisir



Landes de la Hague - Conservatoire de l'Espace Littoral

La presqu'île de la Hague, située à l'extrême nord-ouest du Cotentin, matérialise la frontière entre deux systèmes écologiques distincts, la Manche occidentale et la Manche orientale. Ses fonds marins, soumis à de fortes conditions hydrodynamiques, sont essentiellement rocheux, avec de nombreux récifs battus.

Localisation de l'extension

Couvrant le pourtour de la pointe nordouest du Cotentin, le site Natura 2000 "Récifs et landes de la Hague", anciennement nommé "Landes et côtes de la Hague", et retenu comme Site d'Importance Communautaire (SIC) depuis 2004, fait l'objet d'une extension en milieu marin.

Cette extension concerne un territoire s'étirant vers l'est jusqu'au méridien 1°50'0", vers le nord jusqu'au parallèle 49°45'N, vers l'ouest jusqu'au méridien 2°0' et vers le sud jusqu'au parallèle 49°40'N, en limite du site Natura 2000 "Anse de Vauville" (coordonnées géographiques en WGS 84). Description de l'extension.



Localisation du site Récifs et landes de la Hague à l'échelle du Cotentin

Partenaires pour la gestion du site

- ▶ Professionnels de la pêche et du tourisme
- ▶ Représentants des agriculteurs, des propriétaires et des principaux usagers
- ▶ District de la Hague
- ▶ Communes
- ▶ Conservatoire du Littoral
- ▶ Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche
- ▶ Organismes scientifiques
- ▶ Associations de protection de la nature
- ▶ Services de l'Etat

Sources / Bibliographie

1. Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages lacustres - Opérateur local, 2001. Document d'objectifs "Côtes de landes de la Hague". Site Natura 2000 n°FR2500084. DIREN Basse-Normandie. 77 p.

2. CRMM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM).

3. GECC, 1999-2003. Observations de Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.

4. Groupe Mammalogique Normand, 2004 - Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.

5. Lahaye V., Mauger G. (2000) - GECC - Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (*Tursiops truncatus*). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

6. Les Plongeurs Naturalistes de Tatihou, 1999 - Inventaire de la faune et de la flore marines de la Hague. Mission Hague I. 54 p.

7. Les Plongeurs naturalistes de Tatihou, 2003 - Inventaire de la faune et de la flore marines de la Hague. Mission Hague III. 29 p.

8. Mauger G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

▶ Description de l'extension

La presqu'île de la Hague, pointe rocheuse essentiellement granitique, présente une grande variété de milieux terrestres, littoraux et marins. Ses falaises abruptes et ses prolongements récifaux en mer alternent avec des anses et des baies parfois adossées à des cordons de galets, ainsi qu'avec de larges platiers rocheux où la faune et la flore sont très diversifiées. Ses vallées très encaissées et boisées creusent le plateau où la lande exprime toute sa diversité selon son exposition [1].

Afin de compléter la richesse de ce site, l'extension marine, d'une surface de près de 50 km², permet de couvrir un panel bathymétrique important, jusqu'à la profondeur de 82 m. Les pentes sont relativement fortes et alternent souvent entre replats et tombants.

La pointe de la Hague est directement exposée aux vents et à la houle, ainsi qu'aux très forts courants de marée, illustrés par le Raz Blanchard entre la Hague et l'île d'Aurigny, qui peut atteindre les 12 noeuds (un des courant les plus forts d'Europe). Les dépôts sédimentaires sont donc limités aux éléments les plus grossiers (cailloutis 28% - cailloutis graveleux 9% - graviers caillouteux 22% - graviers 4%) ; le restant des fonds (37%) étant essentiellement rocheux [15], souvent sous forme de récifs immergés. On eut estimer la profondeur moyenne à environ 30 m.

Intérêt européen

Le site de la Hague dont l'intérêt écologique majeur a été identifié par de nombreuses zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) fait l'objet d'une gestion durable dans le cadre de Natura 2000 grâce au site FR2500084 "Landes et côtes de la Hague", dont le document d'objectifs a été rédigé en 2001. 12 habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés, aussi bien en terme de milieux forestiers, agropastoraux, humides, côtiers et rocheux [1].

L'extension de ce site est notamment justifié par la présence importante de l'habitat d'intérêt communautaire "Récifs" (1170), a priori en bon état de conservation. Cette extension s'accompagne de la modification du nom du site en "Récifs et landes de la Hague".

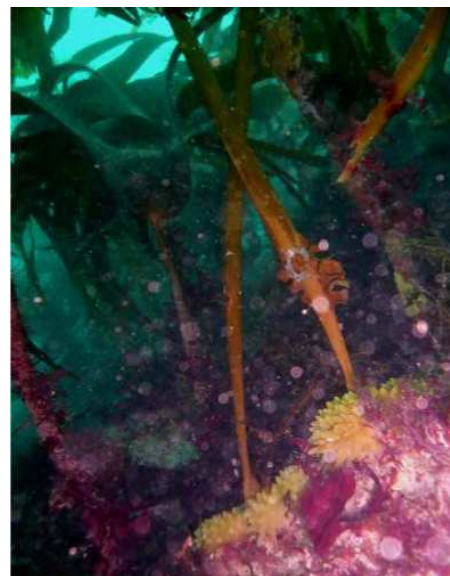


Delessaria sanguinea

Photo Plongeurs Naturalistes de Tatihou

En effet, les substrats rocheux sous-marins offrent une stratification variée de communautés algales et animales, en fonction de la profondeur et des turbulences hydrodynamiques. De ce fait, ils présentent souvent une grande biodiversité. Immergées dans leur totalité, les zones rocheuses justifiant l'extension du site Natura 2000 sont plutôt soumises aux fortes actions hydrodynamiques (houle et courants de marée), et correspondent plus particulièrement à l'habitat décliné "*Roche infralittorale en mode exposé*" (1170-5). Elles sont constituées essentiellement par des récifs et des platiers rocheux, présentant tombants, trous et failles, et s'élevant jusqu'à 20 voire 30 m au-dessus des fonds. L'échancrure des platiers rocheux immergés permet parfois d'atténuer les conditions hydrodynamiques ce qui localement explique la présence, à échelle réduite, de l'habitat "*Roche infralittorale en mode abrité*" (1170-6).

Des peuplements de grandes algues brunes, les laminaires, se retrouvent sur ces secteurs. *Laminaria digitata* est régulièrement observée jusqu'à 8 m de profondeur [14]. *Laminaria hyperborea*, qui affectionne les profondeurs les plus importantes, et dont la



Laminaires et rhodophycées

Photo Plongeurs Naturalistes de Tatihou

9. Meersman P. et al. (2002) – GECC – *Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liege, Belgium, 7-11 April 2002.*

10. MNHN, 2007 – *Choix des secteurs pertinents pour la désignation de sites NATURA 2000 en mer. 69 p.*

11. REBENT ifremer-EPHE-Université, Produit 2005. *Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normand-breton ; Source B. Guillaumont et al., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normand-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont Saint-Michel, Ifremer-DERO-87.17-EL*

12. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. *Carte SHOM 7158 Du Cap de Carteret au Cap de la Hague - Raz Blanchard au 1/47910 – Publication 1991*

13. Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. *Carte SHOM 7120 G - Carte de Sédimentologie (nature des fonds) Abords de Cherbourg - Du Cap de La Hague à la Pointe de Barfleur au 1/47800 – Publication 2003*

14. Thouin F., 1980-1983 – *Cartographie et étude des populations de Laminaires de Basse-Normandie. Université de Caen, 59 p.*

15. Vaslet D., Larsonneur C. et Auffret J.-P., 1978. *Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Orléans. Produit numérique Rebent Ifremer-BRGM, au 1/500 000, sous forme de polygones.*

16. Warenbourg C. et al. (2005) – GECC – *Bottlenose dolphins (*Tursiops truncatus*) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 april 2005.*

17. Cahiers d'habitats Natura 2000 – *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. La documentation française. Tome 2 : les habitats côtiers, 399 p. Tome 7 : les espèces animales, 353 p.*



Congre - C. Quintin

► présence est majoritaire sur l'extension, s'observe quand à elle jusqu'à 13 m de profondeur [6 ; 7 ; 14]. Ces "forêts" de laminaires permettent le développement d'une flore et d'une faune très diversifiées, qui apprécient leur ombrage et leur action dans l'atténuation des conditions hydrodynamiques. De manière générale, il est possible de recenser jusqu'à 100 espèces d'algues et 400 espèces d'invertébrés dans ces forêts sous-marines.

Des inventaires sur quelques points localisés, situés dans la zone d'extension, permettent de dresser un premier bilan sur les espèces marines rencontrées dans ces zones de récifs infralittoraux battus. Il a été observé quelques 17 espèces d'algues comme les algues rouges *Delessaria sanguinea* et *Phycodrys rubens*, 27 espèces de spongiaires comme l'Eponge mousse de carotte (*Esperiopsis fucorum*), 19 espèces de cnidaires comme le Corail dent-de-chien (*Caryophyllia smithii*), 9 espèces de vers, 27 espèces de mollusques comme le Troque cendré (*Gibbula cineraria*) et *Musculus discors*, 15 espèces de crustacés comme les Balanes (*Balanus sp.*), l'Etrille (*Necora puber*) et le Tourteau (*Cancer pagurus*), 6 espèces de bryozoaires comme *Bugula plumosa*, 9 espèces d'échinodermes comme l'Oursin (*Echinus esculentus*), 13 espèces de tuniciers, 18 espèces de poissons comme le Tacaud (*Trisopterus luscus*) ou encore le Congre (*Conger conger*) [6 ; 7]...

Des données historiques témoignent de la présence de moulières de *Modiolus modiolus* dans ce secteur, sur les fonds durs sous influence de forts courants de marée. Les bancs de *Modiolus modiolus*, recouvrant au moins 30% du substrat, sont relativement rares et abritent une faune diversifiée. Il s'agit d'un habitat ciblé par la convention

OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est.

On note également la présence de certaines espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire, comme le **Grand Dauphin (1349)** (*Tursiops truncatus*), le **Marsouin commun (1351)** (*Phocoena phocoena*), le **Phoque gris (1364)** (*Halichoerus grypus*) et le **Phoque veau-marin (1365)** (*Phoca vitulina*).

Leurs observations sont très ponctuelles, et lorsqu'elles concernent des échouages, cela ne constitue pas une preuve d'exploitation du secteur, notamment par le fait que ce secteur est très exposé aux courants et à la houle [4].

Toutefois, il est à noter que le nord du Cotentin, et plus particulièrement le cap de la Hague, constitue un "sas" pour la faune marine. Il s'agit d'une zone importante de passage de mammifères marins qui n'y séjournent pas, notamment les espèces citées précédemment, au comportement souvent côtier [4].

Des individus de la population de Grand Dauphin côtier du Cotentin ont en effet été observés la même année sur les secteurs est, nord et ouest du Cotentin, contribuant à ►►



Caryophyllia smithii

Photo Philippe Le Granché



Baie d'Ecalgrain - Laurent Mignaux - MEDDTL

- identifier le cap de la Hague comme lieu de passage fréquenté [5].

Le Phoque gris, qui affectionne plutôt les côtes rocheuses, est l'espèce de pinnipède qui présente le plus d'occurrences d'observation sur le secteur, mais cela reste irrégulier et ne concerne que des individus isolés [4].

Il est à noter que le Marsouin commun, petit cétacé farouche, plutôt solitaire ou se déplaçant en petits groupes, autrefois rare, est observé de plus en plus souvent sur le littoral bas-normand en provenance de la mer du Nord. Espèce ciblée par Natura 2000 et la convention OSPAR, la France a une responsabilité forte pour cette espèce, dans le maintien de son aire de répartition.

Fiche actualisée le 30 septembre 2011

DREAL de Basse-Normandie
Service ressources naturelles, Mer et
Paysage (SRMP)
 10 boulevard du général Vanier
 14006 caen cedex
 Tél. 02.50.01.83.00

Orientations pour une conservation durable du site

Un comité de pilotage mis en place conjointement par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet de la Manche réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socioprofessionnelles. Ce comité aura pour rôle de suivre l'élaboration du document d'objectifs qui devra définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des milieux et espèces animales d'intérêt européen concernés.

Sans anticiper la phase de concertation, des usages et pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000 à destination des professionnels.

Quant aux projets soumis à autorisation administrative dans le cadre de la législation existante (extractions de granulats, parc éoliens...), ils devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000. ■

Rappels

Liste et codes des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats Faune Flore justifiant l'extension du site :

1170 – Récifs

Liste et codes des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore justifiant l'extension du site :

1349 – Grand Dauphin*

1351 – Marsouin commun*

1364 – Phoque gris*

1365 – Phoque veau-marin*

* effectif non significatif

Liste des habitats et des espèces concernés par la convention OSPAR présents sur le site :

Marsouin commun

Bancs de *Modiolus modiolus*